

Environnement 2023

Actions et réalisations

Le 19 juin 2023



Jean-François Rompré, conseiller municipal et
président de la commission environnement et
infrastructures municipales

Plan de la présentation

Thématiques

La protection de l'environnement à la Ville de Magog

Les grandes thématiques

L'importance de protéger l'environnement

Les mesures mises en place

Nos réalisations

Projets en cours et qui se poursuivent en 2023

Enjeux en environnement, comment vous pouvez contribuer à protéger l'environnement ?

La protection de l'environnement à la Ville de Magog

À Magog, la protection de l'environnement au sein de notre organisation et sur l'ensemble du territoire est une préoccupation importante.

La Ville de Magog est consciente de l'importance de préserver l'environnement pour la qualité de vie des citoyens et pour assurer la durabilité des ressources naturelles pour les générations futures.

La protection de l'environnement à la Ville de Magog

La protection de l'environnement est une discipline très vaste, alors voici les grandes thématiques qui la compose.

Trame bleue



Les grandes thématiques | Trame bleue

- Qualité de l'eau
 - Potable
 - De baignade
 - Souterraine
 - Gestion des eaux de pluie et de ruissellement
 - Installations septiques
- Espèces exotiques envahissantes aquatiques
- Milieux humides et hydriques
- Bandes riveraines
- Zones inondables

Trame verte



Les grandes thématiques | Trame verte

- Production locale et durable
- Agrotourisme
- Grands massifs forestiers | Cœurs de conservation
- Connectivité entre les milieux forestiers et agricoles
- Biodiversité | Faune et flore

Trame urbaine



Les grandes thématiques | Trame urbaine

- Îlots de fraîcheur et verdissement
- Réseau d'espaces verts
- Agriculture urbaine
- Connectivité pour la faune et la biodiversité
- Espèces exotiques envahissantes terrestres
- Gestion des matières résiduelles
- Qualité de l'air
- Densification

Transition écologique



Les grandes thématiques | **Transition écologique**

- Infrastructures vertes (milieux naturels, milieux humides)
- Mobilité durable
 - Transport actif
 - Transport en commun
 - Électrification des transports (borne de recharge)

Pourquoi c'est important pour notre organisation de protéger l'environnement ?

Assurer la qualité de vie de ses habitants	L'environnement influence la qualité de vie des habitants d'une municipalité.
Préservation des ressources naturelles	Les municipalités au Québec doivent protéger l'environnement afin de préserver les ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.
Réduction des coûts	La protection de l'environnement peut réduire les coûts pour les municipalités.
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Les municipalités peuvent lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Les mesures mises en place pour assurer la protection de l'environnement. Quelques exemples

Gestion de l'eau	La Ville protège l'eau et traite les eaux usées avec des technologies et des programmes innovants.
Protection de la biodiversité	La Ville préserve la biodiversité avec l'adoption et l'application de règlements et procédures en place. La Ville règlemente les espèces envahissantes, les fertilisants et pesticides et les urgences environnementales.
Subventions accessibles aux citoyens et aux organismes reconnus	Produits d'hygiène durables incluant les couches réutilisables Bornes de recharge pour véhicules électriques Barils récupérateurs d'eau de pluie Pommes de douche à faible débit Politique de soutien aux organismes et son cadre financier
Accompagnement des citoyens et organismes	Guide de l'écocitoyen Programme de parrainage GMR Écoresponsabilité des événements Distribution de végétaux chaque printemps

Les mesures mises en place pour assurer la protection de l'environnement. Quelques exemples

Gestion des matières résiduelles	<p>La Ville a mis en place des programmes de collecte sélective des matières pour recycler les matériaux comme le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal.</p> <p>La Ville offre le service de l'écocentre pour recycler toutes les matières non admissibles à la collecte sélective.</p>
La mobilité durable	<p>La Ville favorise les transports durables et actifs, comme la marche, le vélo, les véhicules électriques et le covoiturage.</p> <p>Elle développe des pistes cyclables pour réduire la pollution et les gaz à effet de serre.</p> <p>Elle utilise des véhicules électriques et limite la marche au ralenti.</p>
Planification du territoire et développement durable	<p>La Ville intègre des considérations environnementales dans sa planification urbaine.</p> <p>La Ville densifie les quartiers, réduit les îlots de chaleur, répartit les espaces verts et économise l'énergie des bâtiments.</p> <p>La Ville certifie les plages, réglemente les espèces envahissantes, s'adapte aux changements climatiques et intègre des îlots de fraîcheurs dans son périmètre urbain. (Espace Saint-Luc).</p>
Sensibilisation et éducation	<p>La Ville organise des campagnes de sensibilisation et d'éducation pour inciter les citoyens à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.</p> <p>Ces campagnes peuvent porter sur des sujets tels que la réduction des déchets, la consommation d'eau et d'énergie, et les déplacements durables.</p> <p>Sensibilisation pour l'aménagement de bandes riveraines conformes</p>

A stylized graphic on the left side of the slide, consisting of several overlapping leaf shapes and circles in shades of gray, set against a light gray background.

Réalisations et accomplissements

Quelques réalisations et accomplissements de l'équipe en 2022

Poursuivre les actions déjà mises en place :

- ✓ Caractérisation des cours d'eau (validations hydriques)
- ✓ Programme et certification Pavillon Bleu
- ✓ Service de collectes et transport des matières résiduelles
- ✓ Service de l'écocentre
- ✓ Programme de soutien aux Industries, Commerces et Institutions (ICI) pour une saine gestion des matières résiduelles (GMR)
- ✓ Service à la clientèle spécialisé en environnement
- ✓ Service de livraison et de réparation des bacs
- ✓ Programme de parrainage en GMR en collaboration avec Magog Vert
- ✓ Politique des événements écoresponsables
- ✓ Programme d'échantillonnage et de suivi de la qualité de l'eau
- ✓ Programme de vidange des installations septiques

Quelques réalisations et accomplissements de l'équipe en 2022

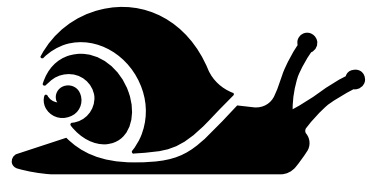
Mise en place des programmes suivants :

- ✓ Diagnostic de la qualité des bandes riveraines et programme de renaturalisation des rives
- ✓ Programme de suivi et de mise aux normes des installations septiques et son programme d'aide financière
- ✓ Politique de soutien aux organismes ayant une mission environnementale
- ✓ Programme sur les produits d'hygiène durable

Projets en cours et qui se poursuivent en 2023

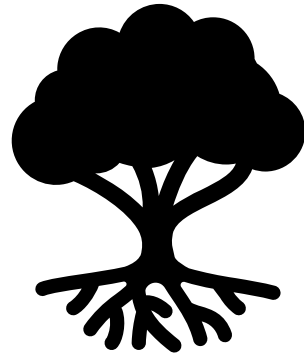
1. Espace Saint-Luc
2. Optimisation de l'écocentre et gestion des encombrants (réemploi)
3. Amélioration de la GMR dans nos bâtiments municipaux
4. Gestion des sols contaminés et autres projets ciblés de décontamination (traçabilité, disposition, caractérisation)
5. Éradication de la plus grosse colonie de berce du Caucase trouvée jusqu'à maintenant à Magog
6. Identification des secteurs sensibles dans le cadre du plan de gestion des sels de voirie
7. Suivi du bassin versant du ruisseau Castle (Bilan sédimentaire, table de concertation, offre de services professionnels)
8. Étude de vulnérabilité source d'eau potable (mise à jour annuelle)

Enjeux en environnement, comment contribuer à protéger l'environnement ?



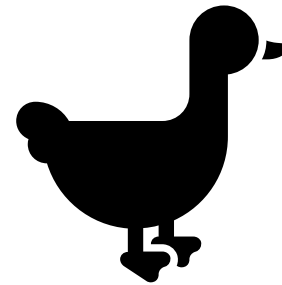
EEEA

Ajouter personnel à plage des Cantons pendant période estivale pour mieux contrôler accès à l'eau



Bandes riveraines

- Accentuer présence et inspections terrain
- Uniformiser, simplifier et appliquer réglementation sur bandes riveraines



Dermatite

Miser sur la sensibilisation des citoyens, touristes et résidents non permanents (parcours éducatif)



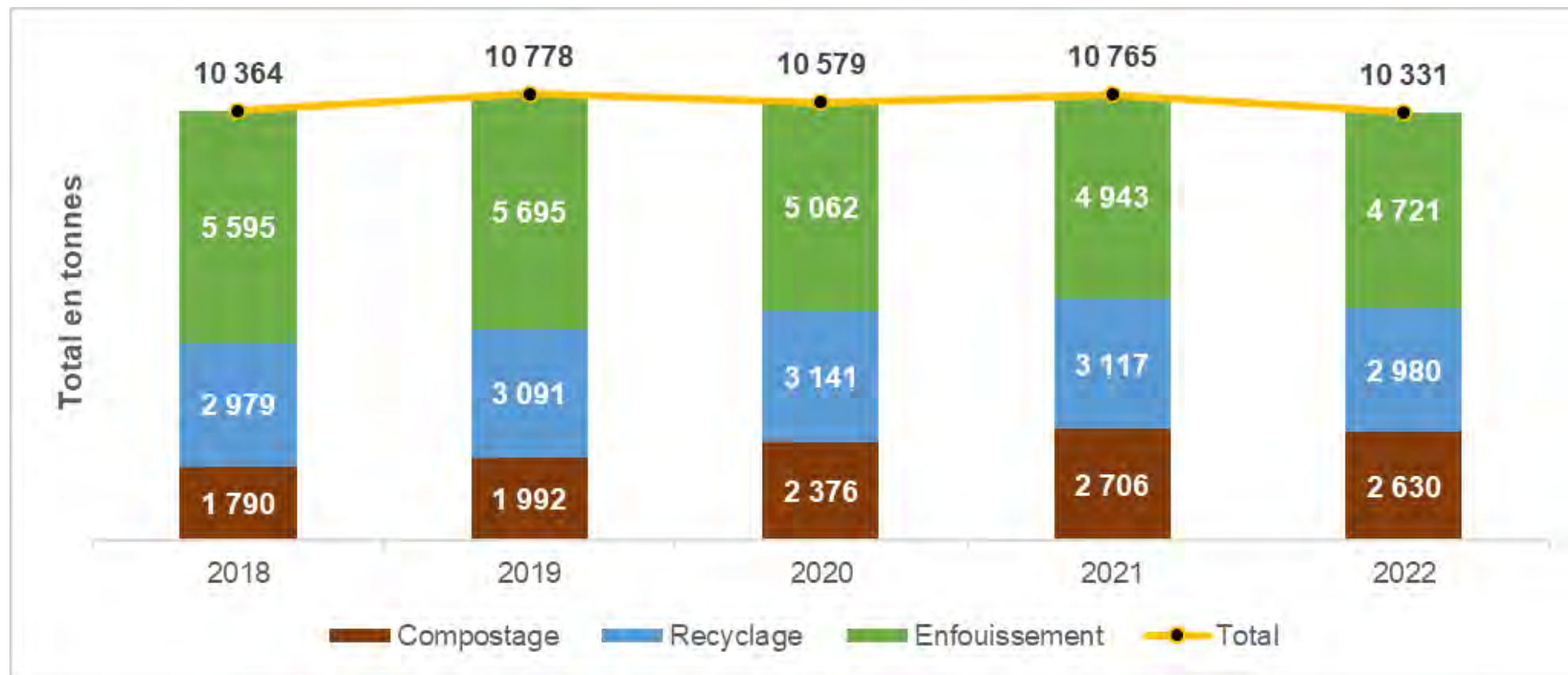
Plages

Maintenir une surveillance active de la qualité de l'eau

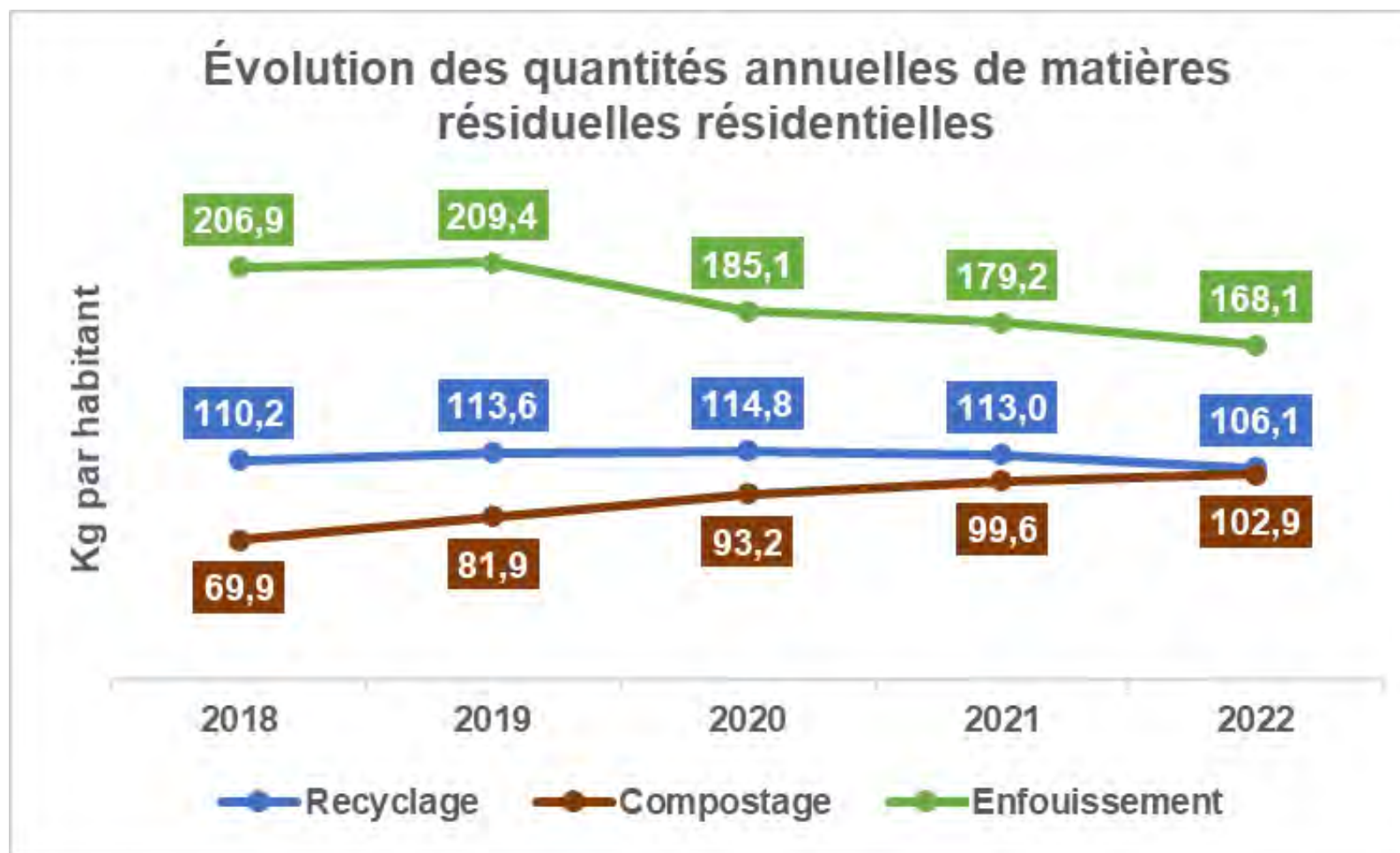
Enjeux en environnement, comment vous pouvez contribuer à protéger l'environnement ?

- ✓ Utilisez de l'éclairage D.E.L., éteindre vos appareils électroniques en veille, mieux isoler vos maisons, ayez recours aux énergies renouvelables.
- ✓ Utilisez des transports en commun, le covoiturage, le vélo ou la marche pour les déplacements courts.
- ✓ Privilégiez les produits locaux, biologiques et durables, réduisez votre consommation d'eau et limitez le gaspillage alimentaire.
- ✓ Triez vos matières à la source. Posez-vous ces questions: est-ce que j'en ai vraiment besoin ? Est-ce que je peux l'emprunter à quelqu'un ou acheter usagé ?
- ✓ Végétaliser vos propriétés, reboiser, verdir, varier vos espèces, et choisissez des espèces indigènes, donc locales.
- ✓ Participer activement à des initiatives environnementales, telles que des jardins communautaires, des projets de reforestation, des nettoyages de quartier

Quantités collectées – 3 voies



Quantités collectées – 3 voies



Période de questions

